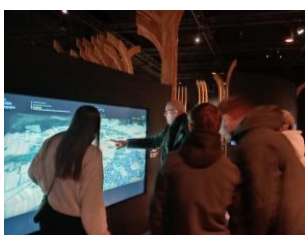




APPEL A CANDIDATURES Projet pédagogique - 3^e édition 2026-2027



« REGARDS SUR LES CLIMATS »

du vignoble de Bourgogne
-Patrimoine mondial -



Avec vos classes, partez à la découverte des Climats du vignoble de Bourgogne inscrits au Patrimoine mondial de l'UNESCO et explorez ses paysages, sa culture, son histoire et son patrimoine !

En Bourgogne, un Climat désigne une parcelle de vigne, précisément délimitée et nommée depuis des siècles qui donne son nom au vin qu'elle produit. Sur un étroit ruban de terre, de Dijon aux Maranges, les Climats dessinent et structurent le paysage de la côte viticole. Au-delà des parcelles de vignes, l'inscription au Patrimoine mondial intègre également les éléments patrimoniaux et culturels incarnant l'histoire viticole : les villages, les monuments, le patrimoine viticole, les savoir-faire et les traditions.

En 2025, pour célébrer les 10 ans de leur inscription sur la Liste du patrimoine mondial, les Climats du vignoble de Bourgogne ont créé un projet pédagogique permettant à 10 classes du territoire d'observer et de comprendre les valeurs de ce paysage culturel historique, reconnu comme unique et exceptionnel par l'UNESCO.

Suite au succès de cette première édition, le projet a été reconduit en 2026 et l'Association des Climats organise un nouvel appel à candidatures pour participer à la 3^{ème} édition du projet *Regards sur les Climats* 2026-2027.

Qui peut participer ?

L'appel à candidatures est ouvert aux élèves des classes des **cycle 2, 3 et 4 (+ classe de seconde)** des établissements publics et privés situés dans le périmètre du site inscrit au Patrimoine mondial et sa zone écrivain (voir carte annexe 1). Les projets inter-établissements et/ou inter-degrés sont acceptés.

Plus largement, l'Association est à votre écoute toute l'année pour initier des échanges et des partenariats sur le Patrimoine mondial et les Climats du vignoble de Bourgogne.

Contact : pedagogie@climats-bourgogne.com

Objectifs

- **Faire découvrir aux élèves un site culturel inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO** : les Climats du vignoble de Bourgogne ;
- **Sensibiliser les jeunes au patrimoine local** en suscitant leur intérêt pour l'histoire, la géographie, les paysages, l'Unesco et le Patrimoine mondial ;
- **S'approprier les compétences scolaires dans et hors les murs** en développant l'interdisciplinarité ;
- **Œuvrer collectivement** dans un projet fédérateur.

Avec leur(s) professeur(s), les élèves **exprimeront leur regard, leur perception des Climats du vignoble de Bourgogne** inscrits au Patrimoine mondial à travers leurs regards portés sur le paysage des Climats ou plus spécifiquement sur un élément constitutif de ce paysage culturel (viticulture, village, monument, espace naturel, géologie, patrimoine immatériel...). (cf annexe 3) et le restituer sous la forme choisie (voir ci-dessous *Restitution*).

Modalités

Candidature

Pour candidater, chaque groupe doit renseigner la fiche de candidature disponible en annexe impérativement avant le vendredi 25 septembre inclus et la renvoyer par mail à : pedagogie@climats-bourgogne.com

Un courriel de confirmation d'inscription sera envoyé à l'adresse de l'enseignant(e) référent(e).

Sélection et critère d'éligibilité

Afin d'accompagner de manière efficiente les groupes durant l'année et lors de la restitution, **10 groupes seront sélectionnés par l'Association** pour participer au projet.

Dans la mesure du possible, les candidatures non retenues pourront bénéficier d'ateliers ponctuels proposés par l'Association durant l'année pour découvrir les Climats du vignoble de Bourgogne – Patrimoine mondial selon des modalités à définir ensemble.

L'Association assure le fonctionnement du dispositif et procède à la sélection des 10 classes ou groupes après examen de toutes les candidatures.

Le choix des candidatures s'effectue sur présentation d'une candidature motivée s'engageant à prendre part à la restitution finale.

L'Association sélectionnera des projets dans toutes leurs diversités : arts (architecture, littérature, arts plastiques, arts vivants, musique, photographie...), sciences et sciences humaines. **Ainsi toutes les disciplines peuvent être mobilisées et les projets interdisciplinaires sont les bienvenus.**

Déroulé de la séquence

Le travail de classe peut s'articuler autour des trois grandes étapes suivantes :

1- Découvrir les Climats et son inscription au Patrimoine mondial

L'objectif sera d'apporter aux élèves les bases de compréhension nécessaires au choix du projet : *qu'est-ce que le patrimoine mondial ? Que veut dire Climat en Bourgogne ? Qu'est-ce qu'un paysage culturel ?*

Au cours de cette étape, l'Association des Climats pourra proposer **une intervention en classe et/ou sur le terrain ainsi que des outils et documents pour la classe** afin de familiariser les élèves à l'inscription des Climats du vignoble de Bourgogne au Patrimoine mondial.

2- Définir le cadre de leur projet

A travers la découverte du patrimoine, de l'Histoire ou des éléments naturels, les élèves avec leur enseignant définiront ce sur quoi se portera leur choix de travail et ainsi identifieront le thème, leur besoin et les connaissances à acquérir pour mener à bien leur projet défini collectivement.

La référente pédagogique de l'Association des Climats, après échanges avec l'enseignant(e), pourra fournir des **ressources pédagogiques, matérielles ou humaines pour coconstruire le projet.**

3- Suivi des projets

Deux réunions seront organisées en visioconférence (décembre/janvier et mars/avril) entre les enseignants et l'Association des Climats pour un état des lieux de l'avancement des projets et répondre aux interrogations des différents groupes.

Au-delà de ces deux temps, la référente pédagogique de l'Association des Climats est en contact avec les enseignants(e)s tout au long du projet et disponible pour répondre aux besoins inhérents au projet.

4- Envoi du projet

Les modalités d'envoi de la production finale seront à valider avec l'Association des Climats avant envoi.

➔ Pour une œuvre plastique (brochure, carnet de voyage, la boîte à Climats, journal, bande dessinée, sculpture, photographie, dessin, fresque, jeux de plateau ...) la production pourra être envoyée sous format original ou déposée à l'Association. Une copie numérique est obligatoire (scan ou photos).

➔ Pour une œuvre numérique (exposition virtuelle, spectacle vivant, diaporama, film...), l'envoi se fera par voie électronique.

5- Financement

- Les projets peuvent bénéficier de financements : mobilisation du Pass culture, Parcours citoyen, parcours avenir (collège), tirelire culturelle, ... *Renseignez-vous auprès de votre directeur/chef d'établissement.*
- L'Association intervient dans les établissements, trouve les partenaires et planifie la journée de restitution. Pour d'autres actions, l'association étudiera les possibilités d'aide le cas échéant.
- L'Association des Climats du vignoble de Bourgogne – Patrimoine mondial se tient à disposition pour étudier tout autre besoin de financement particulier.

Restitution des projets

L'œuvre

Sa restitution prendra la forme souhaitée par le groupe d'élèves et l'enseignant référent.

L'œuvre, quelle que soit sa forme devra être **accompagnée d'un titre et d'un cartel explicatif.**

Présentation des projets et valorisation

Tous les élèves ainsi que les enseignant(e)s seront invité(e)s à l'évènement organisé pour les jeunes au cours duquel les projets seront mis à l'honneur et exposés.

Ainsi chaque groupe pourra présenter son œuvre à un parterre d'invités et membres de l'Association des Climats.

Cet évènement aura lieu fin mai dans un lieu emblématique des Climats, le Clos de Vougeot. Des ateliers seront proposés, source de partage dans une ambiance pédagogique et ludique encadrés par les membres de l'Association des Climats et leurs partenaires.

Le site internet des Climats mettra en valeur l'ensemble des projets 2026-2027.

Nous vous invitons à suivre le lien suivant pour découvrir les productions des années précédentes :

https://www.climats-bourgogne.com/fr/retrospective_1807.html

Calendrier

- Mardi 1^{er} septembre 2026 : Lancement de l'appel à projets
- Vendredi 25 septembre 2026 : Date limite du dépôt de candidature
- Décembre 2026/Janvier 2027 : première réunion visio pour suivre l'avancement des projets et les besoins
- Mars/avril 2027 : deuxième réunion en visio pour préparer la restitution de chacun

- Vendredi 30 avril 2027 : Date limite d'envoi des productions
- mai 2027 (date à venir) : Journée de restitution au Clos de Vougeot

Ressources

Différentes ressources sont disponibles sur internet :

- Climats du vignoble de bourgogne - https://www.climats-bourgogne.com/fr/ressources_1805.html
- Patrimoine mondial de l'UNESCO - <https://whc.unesco.org/fr/list/>
- Programme pédagogique sur la Bourgogne viticole – www.lesexplorateursdebourgogne.fr

Les Climats se découvrent également dans les musées :

- Chapelle des Climats à la Cité Internationale de la Gastronomie et du vin à Dijon
- Cité des Climats et des vins de Bourgogne à Beaune
- Maison des Climats à Beaune

Plus de renseignements sur demande auprès de l'Association.

Contact :

Association des Climats du vignoble de Bourgogne

Florence GILBERT – Coordonnatrice pédagogique

pedagogie@climats-bourgogne.com / 06.85.66.15.09

Piliers du Parcours EAC

Les projets s'inscrivent dans le parcours EAC (Education Artistique et Culturelle) de l'élève qui s'appuie sur les 3 piliers :

- **Fréquenter** (*Rencontres*) : cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer un site du Patrimoine mondial de l'UNESCO. Echanger avec un professionnel de l'art et de la culture. Identifier les lieux et les acteurs culturels de son territoire.
- **Pratiquer** (*Pratiques*) : mettre en œuvre un processus de création. Concevoir et réaliser la présentation d'une production. S'intégrer dans un processus collectif. Réfléchir sur sa pratique.
- **S'appropriier** (*Connaissance*) : exprimer une émotion esthétique et un jugement critique. Utiliser le vocabulaire approprié au domaine artistique et culturel. Mettre en relation différents champs de connaissances. Mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension du site.

FICHE DE CANDIDATURE

1. Informations générales sur le porteur de candidature

Nom et adresse de l'établissement :

.....

Tel. : / Mail :

Equipe éducative responsable du projet :

Nom – Prénom – Qualité :

Tel. : / Mail :

Nom – Prénom – Qualité :

Tel. : / Mail :

Classe concernée ou groupe :

Nombre d'élèves :

2. Présentation du projet envisagé :

Expliquer en quelques mots votre motivation pour inscrire une classe/un groupe à cet appel à projet :

.....

.....

.....

.....

Quelles disciplines envisagez-vous de mobiliser ? Avez-vous déjà une idée du format de l'œuvre travaillée ?

.....

.....

Avez-vous des attentes précises déjà envisagées (plan d'actions, visites, rencontres...) :

.....

.....

.....

.....

Votre candidature est-elle en cohérence avec le projet culturel de votre établissement ? Envisagez-vous un rayonnement du projet au-delà du groupe y participant ?

.....

.....

.....

En candidatant à l'appel à projet « Regards sur les Climats », je m'engage :

- ☐ A faire connaître l'avancée des travaux à l'organisateur en participant aux échanges et à restituer une œuvre finale ;
- ☐ A participer à l'Evènement dédié, commun aux classes participantes (date à venir)

Fait le

Signature de l'enseignant :

Signature du chef d'établissement et cachet de l'établissement



Contact

Association des Climats du vignoble de Bourgogne

Florence GILBERT – Coordinatrice pédagogique

pedagogie@climats-bourgogne.com / 06.85.66.15.09

OÙ SE SITUENT LES CLIMATS INSCRITS ?

Les Climats inscrits au Patrimoine mondial constituent un territoire de 60 km de long, entre Dijon et les Maranges.

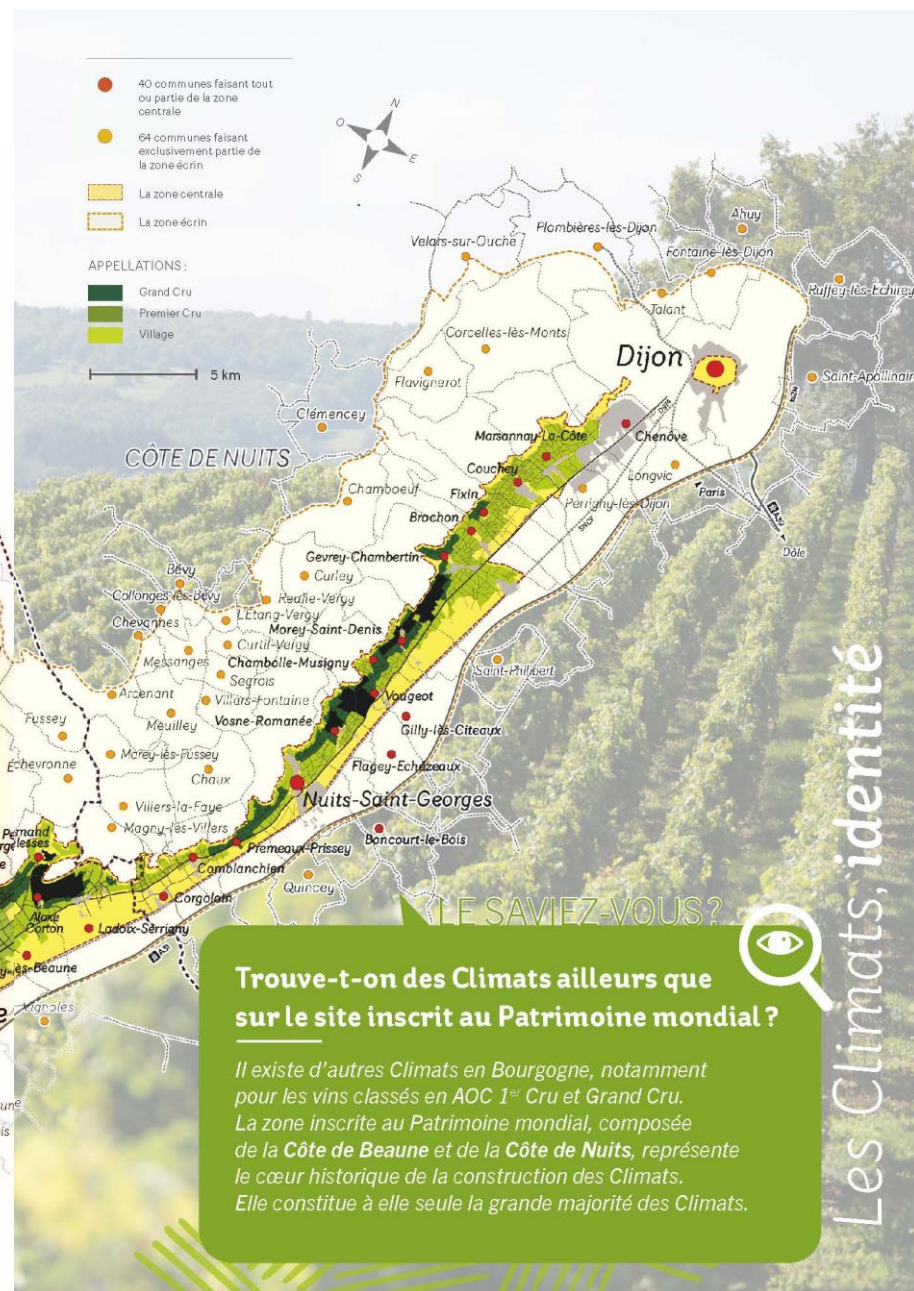
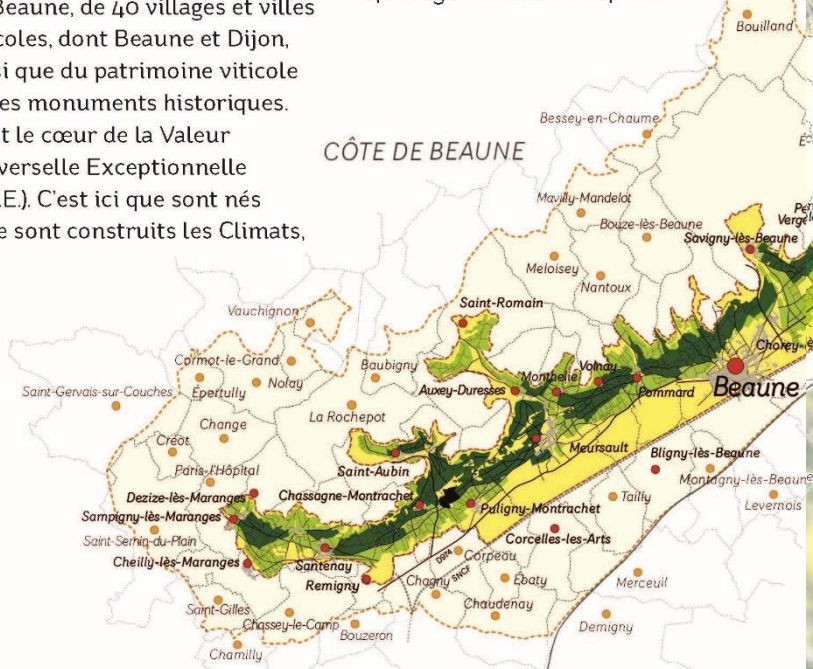
Ce périmètre intègre les éléments constitutifs de ce vignoble d'exception et de son histoire.

Le périmètre inscrit, dit « zone centrale », est composé des plus de 1200 Climats du vignoble de la Côte de Nuits et de la Côte de Beaune, de 40 villages et villes, ainsi que du patrimoine viticole et des monuments historiques. Il est le cœur de la Valeur Universelle Exceptionnelle (V.U.E.). C'est ici que sont nés et se sont construits les Climats,

composant aujourd'hui ce paysage unique en mosaïque.

Autour de la zone centrale une « zone écrivain » est définie.

Ce territoire n'est pas inscrit au Patrimoine mondial mais constitue un espace de préservation paysagère. Il est composé de 64 communes situées sur les Hautes-Côtes de Beaune et de Nuits ainsi que légèrement sur la plaine.



ANNEXE 2 – les Thèmes

Depuis le 4 juillet 2015, les Climats du vignoble de Bourgogne sont inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en tant que « paysage culturel », matérialisé par :

- Un paysage unique, façonné par l'homme depuis plus de 2000 ans
- Un modèle de viticulture de terroir qui rayonne dans le monde entier
- Un patrimoine bâti exceptionnel, lié à la culture de la vigne
- Un conservatoire vivant de traditions et de savoir-faire viti-vinicoles

Le territoire des Climats devient un lieu de réflexion et de création pour les élèves. Les thèmes à explorer sont multiples. Quel patrimoine (naturel ou culturel), quel paysage, quel monument, quelle histoire les a marqués ? Par quoi ont-ils été surpris ? Quel regard portent-ils sur leur région ou sur un élément particulier ? Voici des exemples non-exhaustifs, de thèmes pouvant être travaillés pour ce projet :

Approche globale :

Des thématiques de territoire peuvent être abordées, avec pour objectif leur compréhension, leur description et/ou leur représentation.

- Le paysage des Climats
- Un paysage culturel
- Le patrimoine mondial
- La biodiversité dans les Climats
- L'Histoire des Climats
- Préservation et transmission

Le patrimoine est l'héritage du passé, dont nous profitons aujourd'hui et que nous transmettons aux générations à venir.

Notre patrimoine culturel et naturel constitue une source irremplaçable de vie et d'inspiration.

Unesco.org

Approche thématisée :

Les élèves pourront porter leur attention sur un élément spécifique bâti ou naturel, proche de leur lieu de vie ou de leurs intérêts, avec pour objectif de comprendre et montrer le lien avec l'inscription des Climats au Patrimoine mondial :

- **Patrimoine** : monument emblématique des Climats (Hôtel-Dieu des Hospices civils de Beaune, Clos de Vougeot, Palais des Ducs et des Etats de Dijon...) ou patrimoine des vignes ;
- **Patrimoine culturel** : l'activité viticole ; les savoir-faire ; les fêtes et traditions ;
- **Un village** : patrimoine, histoire, activité viticole ...
- **Un élément naturel** : une combe, une colline, une falaise ...

Ancrages aux nouveaux programmes scolaires

➤ **Compétences disciplinaires – Français**

Maîtriser la langue française à l'oral et à l'écrit : décrire un paysage, argumenter sur la notion de patrimoine, rédiger une production (carnet de visite, article, exposé) à partir d'une recherche documentaire.

➤ **Compétences disciplinaires – Sciences humaines et sociales (histoire – géographie)**

Comprendre et représenter un territoire façonné par l'homme ; étudier les paysages pour analyser les systèmes construits par les sociétés.

➤ **Compétences disciplinaires – Sciences (SVT/Sciences et technologie)**

Comprendre comment la nature du sous-sol (calcaires, marnes, formations sédimentaires du Jurassique) détermine la diversité des terroirs et explique le découpage en « Climats » ; étudier la biodiversité spécifique des Climats (faune, flore, sols vivants) comme conséquence directe de la diversité géologique du terroir.

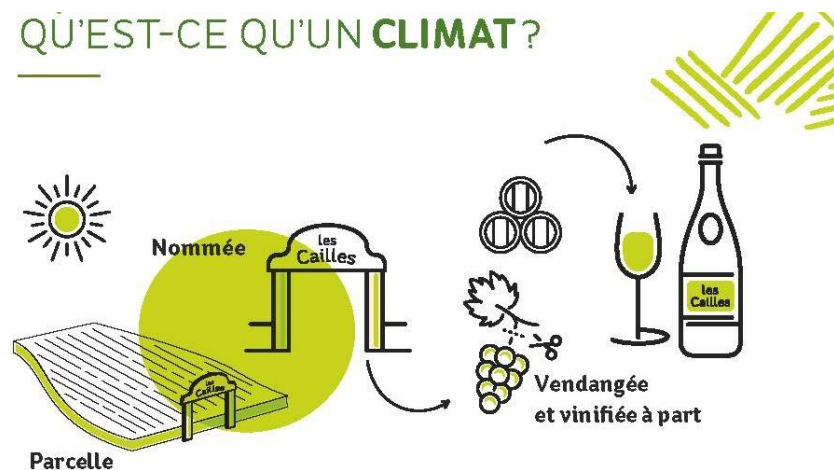
➤ **Compétences psychosociales**

Développer l'esprit critique, la coopération et l'engagement collectif à travers un projet mené en groupe ; construire un rapport responsable à son environnement et à son patrimoine (préservation, transmission).

➤ **Repères de culture générale**

Acquérir des connaissances sur le Patrimoine mondiale de l'UNESCO, la notion de « paysage culturel », l'histoire viticole bourguignonne et les savoir-faire associés, comme éléments de culture commune partagée par tous les élèves.

QU'EST-CE QU'UN CLIMAT ?



En Bourgogne, un Climat ne désigne pas la météo mais bien une parcelle de vigne, précisément délimitée et nommée, souvent depuis des siècles, et qui produit un vin singulier.

Ce vin est le fruit d'une histoire, d'un milieu naturel (relief, nature des sols, exposition au soleil), d'un cépage et d'un savoir-faire millénaire. Chaque Climat, vendangé et vinifié séparément à partir d'un seul cépage, porte un nom unique que l'on retrouve sur la bouteille. Romanée Conti, Clos de Vougeot, Montrachet, Musigny, Corton... sont autant de Climats qui expriment le micro-terroir particulier de ces parcelles.

BON À SAVOIR

Plus de 1200 Climats sont inscrits au Patrimoine mondial.

Les Climats, identité

QU'EST-CE QUE LE PATRIMOINE MONDIAL ?

Le Patrimoine mondial est un programme de l'UNESCO* visant à protéger les biens naturels et culturels d'exception de la planète en tant qu'héritage commun de l'humanité.

Cette reconnaissance est attribuée à des lieux ou des monuments, situés à travers le monde, possédant une VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE. A ce titre, ils sont inscrits sur la Liste du patrimoine mondial afin d'être protégés pour que les générations futures puissent encore les apprécier à leur tour.

Le **Mont-Saint-Michel**, le **Taj Mahal**, le **parc de Yellowstone** ou encore le sanctuaire historique du **Machu Picchu** sont également inscrits au Patrimoine mondial.

Sur les 1154 biens inscrits au Patrimoine mondial en 2021, **la France en compte 49** dont **8** pour la région Bourgogne-Franche-Comté.

* UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

V.U.E. ?

Tout site inscrit au Patrimoine mondial doit posséder une Valeur Universelle Exceptionnelle, c'est à dire une importance culturelle et/ou naturelle unique et inestimable, qui transcende les frontières. À ce titre, ce site mérite d'être protégé et préservé aux yeux du monde.

QU'EST-CE QUI EST INSCRIT AU PATRIMOINE MONDIAL ?

Depuis le 4 juillet 2015, les Climats du vignoble de Bourgogne sont inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en tant que « paysage culturel », c'est-à-dire comme œuvre conjuguée de l'homme et de la nature.

L'inscription au Patrimoine mondial, c'est la reconnaissance des Climats du vignoble de Bourgogne comme :

- un paysage culturel unique, façonné par l'homme depuis plus de 2000 ans
- un modèle de viticulture de terroir qui rayonne dans le monde entier
- un patrimoine bâti exceptionnel, lié à la culture de la vigne
- un conservatoire vivant de traditions et de savoir-faire viti-vinicoles

